



COMMUNIQUE DE PRESSE

10 juillet 2012

Validation du projet d'espace culturel en conseil municipal

La réunion du conseil municipal le 9 juillet aura été principalement consacrée à la validation du projet d'espace culturel.

Après trois années de concertation, d'études et de jury de concours architectural, le conseil municipal a procédé hier soir, **à l'unanimité des votants hormis deux abstentions**, à la validation du projet sélectionné par le jury de concours en sa réunion du 14 mars dernier. C'est ainsi le cabinet CHABANNE de Lyon qui a été retenu.

Eric FOURNIER, maire de Chamonix-Mont-Blanc, tient à préciser :

« **Cette validation est une étape importante** dans l'émergence d'un équipement attendu par la population : la destination de cette infrastructure sera essentiellement culturelle et permettra de compléter judicieusement l'offre globale de la vallée, le Majestic pouvant notamment se concentrer sur son activité d'accueil de congrès et séminaires.

Il nous reste une phase capitale, celle de la détermination du projet le plus adapté, aussi bien **aux attentes des acteurs culturels qu'aux exigences de l'insertion** de cet équipement dans un environnement urbain spécifique ».

Pour plus d'informations, vous pouvez accéder au site de la mairie – www.chamonix.fr – **qui dispose, dès sa page d'accueil** (rubrique « vie de la commune »), **d'un dossier dédié à cet équipement majeur** (historique, visuels et perspectives du projet en phase préparatoire, délibération examinée en conseil municipal).